

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Depuis cette année, nous bénéficions d'un partenariat avec OGF, N°1 français des services funéraires.

Ce Groupe possède un réseau permanent et homogène de près de 950 agences de pompes funèbres réparties partout en France avec des marques reconnues telles que *PFG*, *Roblot*, *Henri de Borniol* et *Dignité Funéraire* qui réunit de nombreuses enseignes de proximité.

En tant qu'adhérent et sur présentation de la "CARTE PRÉFÉRENCE", vous bénéficiez de conditions spéciales pour l'organisation d'obsèques :

Carte  
préférence

- **Remise de 10%** sur le tarif de l'agence, applicable le jour venu pour vous et vos proches sur la commande de l'ensemble du cercueil (équipements obligatoires et accessoires complémentaires),
- **Remise de 10%** sur le tarif de l'agence, applicable le jour venu pour vous et vos proches sur tout achat d'articles funéraires (gerbes, plaques, croix, couronnes).

Enfin, pour toutes vos interrogations relatives aux obsèques, numéro unique est à votre disposition : **le 31 23 obsèques.**

Des professionnels des services funéraires sont disponibles **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 (appel gratuit depuis un poste fixe et depuis une ligne de l'opérateur historique en France métropolitaine, hors surcoût éventuel appliqué par votre opérateur)** pour répondre à vos questions.

Nous tenions à vous informer de ces nouvelles dispositions et à vous adresser votre CARTE PRÉFÉRENCE.

Nous vous prions de recevoir, chère Adhérente, cher Adhérent, nos salutations très cordiales et amicales.

Pierre VAUSSARD  
Président

### Conditions spéciales réservées aux adhérents MAG 3 Séniors

#### Conditions spéciales pour les obsèques\*

Remise de 10% sur le tarif de l'agence applicable le jour venu sur :

- les achats d'articles funéraires (gerbes, plaques, croix, couronnes)
- la commande de l'ensemble du cercueil (équipements obligatoires et accessoires complémentaires)

\* Sont disponibles en agence le détail des droits et avantages ainsi que les conditions de leur application, régis par la convention de MAG 3 Séniors

Cette carte est strictement personnelle

Carte  
préférence

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

OGF

OGF S.A. au capital de 40 904 385 € - RCS Paris 542 076 796 - Habilitation préfectorale 06 75 001

Cette carte est valable auprès des 950 établissements  
du groupe OGF, connus sous les marques PFG, Roblot,  
Henri de Borniol ou appartenant au réseau  
Dignité Funéraire.

**Pour tout renseignement sur les conditions  
spéciales conformément à l'accord  
MAG 3 Séniors appelez le**

**31 23**  
OBSEQUES

APPEL GRATUIT 7J/24H

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 (appel gratuit depuis un poste fixe et depuis une ligne  
de l'opérateur historique en France métropolitaine, hors surcoût éventuel appliqué par votre opérateur)

  
**MAG3**  
SENIORS

**OGF**